



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 6 juin 2007

Date de la convocation 29 mai 2007	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes à Paulhan
<p>Présents :</p> <p>M. Bernard SOTO, Président de la séance MM Jean Noël SATGER, JM FERRIERES, Aspiran Mme Françoise REVERTE, Aspiran MM Francis GAIRAUD, Alain MATHIEU, Cabrières M Claude REVEL, Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN Mme Maryse FLORENTIN, M Xavier GARCIA, Canet M Jean Claude LACROIX, Ceyras MM Alain CAZORLA, Gilbert GARROFE M Henri SOBELLA, Clermont l'Hérault M Bernard FABREGUETTES, Clermont l'Hérault Mme Michèle BONNAL, Clermont l'Hérault M Alain BASCOUL, Clermont l'Hérault M Olivier BRUN, Mme Christiane MIRET, Fontès M André RUAS, Lieuran Cabrières MM Daniel VIALA, Pierre OLLIER, Mérifons MM François LIEB, Jean Louis LACROIX, Nébian M Guilhem DARDE, Mme Noël GROS Octon MM Jean Jacques LEBREAU, Jean Luc BIROUSTE MM Abel AUBERT, Claude GIL, Paulhan MM Christian BILHAC, Joël AZAM, Péret M Jacques MONTAGNE, Péret Mme Chantal FONT, M Jean COSTES, Salasc M Pierre MAROUILLAT, Usclas D'Hérault M Bernard KOHN, Villeneuve</p>		<p>Procurations :</p> <p>M. Robert ARNOU à M. Jean Jacques LEBREAU M. Jean Luc GABORIT à M. Jean Claude LACROIX M. René GALTIER à M. Alain CAZORLA Mme Marie Hélène GUERRE à M Gilbert GARROFE M. Gérard SAEZ à M. Alain MATHIEU Mme Elodie CHALAGUIER à M. Jean Noël SATGER</p>

Objet : Affection du résultat du compte administratif 2006 du budget annexe « Village des métiers du livre d'art ».

Monsieur BILHAC rappelle au Conseil Communautaire que le compte administratif 2006 fait apparaître un résultat global au 31 décembre 2006 de :

- Excédent de fonctionnement : 3 160.29 €
- Déficit d'investissement : 3 160.29 €

Il propose d'affecter l'excédent de fonctionnement soit 3 160.29 € ainsi qu'il suit :

- Affectation obligatoire à la couverture du déficit d'investissement au compte R1068 pour un montant de 3 160.29 €.

-

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de M. BILHAC et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DECIDE, d'affecter l'excédent de fonctionnement 2006 du budget annexe Village des métiers du livre d'art, d'un montant de 3 160.29 € ainsi qu'il suit :

- Affectation obligatoire à la couverture du déficit d'investissement au compte R1068 pour un montant de 3 160.29 €.

AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la
Communauté de Communes

Bernard SOTO.